

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le mardi 19 septembre 2017, à 19 :30 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présentes mesdames et messieurs les conseillers; Danielle Charbonneau, Mme Isabelle Deland, M. Léo Choquette, Valérie Lafond et Francine Grenon sous la présidence de la mairesse, Mme. Andrée Clouâtre formant quorum.

Également présents : Mme. Geneviève Lavoie, dga , secrétaire-trésorière adjointe

L'avis de convocation a été dûment expédié à tous les membres du conseil y compris à celui qui est absent.

Absent: Daniel Thimineur, conseiller.

La mairesse madame Andrée Clouâtre ouvre la séance à 19 :30.

6123-09-2017
Ouverture de la
séance

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance extraordinaire du 19 septembre 2017.

6124-09-2017
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Francine Grenon appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

6125-09-2017
Remplacement
réservoirs mazout
CLSC

Attendu que dans le rapport des assurances de la Mutuelle des Municipalités du Québec, il est spécifié de remplacer les réservoirs du CLSC;

Attendu que les dits réservoirs ont plus de 20 ans;

Attendu que nous avons l'opportunité d'utiliser la main-d'œuvre sur place ainsi que la cloison temporaire et le système de filtration d'air existant pour exécuter les travaux;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité commande les 2 réservoirs chez Chauffage P. Gosselin au montant de 4 100\$ avant taxes et donne la démolition immédiate de la plate-forme et du plancher à Marieville Construction Inc., pour ce qui est de la réinstallation et la remise aux normes selon les dépenses approuvées par Francis Lussier architecte pour un montant approximatif de 7454.51\$ avant taxes.

Période de
questions

Aucune question.

6126-09-2017
Levée de la séance

Sur la proposition de Léo Choquette appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la séance extraordinaire soit levée à 19 :32 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Geneviève Lavoie

.....
Andrée Clouâtre, mairesse

.....
Geneviève Lavoie, directrice générale adjointe
Secrétaire-trésorière adjointe

« Je, Andrée Clouâtre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

